

# Conditions Générales de Vente

## Désignation

La société LAMARCK INSTITUTE désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 43-45 Avenue Kléber ,75116 PARIS.

LAMARCK INSTITUTE met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à PARIS, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société LAMARCK INSTITUTE
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société LAMARCK INSTITUTE pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## Convention et certificat

Toute participation au cours nécessite une commande écrite par courrier, mail ou via notre site internet. Toute commande de formation suppose que le Client accepte le contenu du stage et s'assure de disposer des prérequis.

Dans les cours collectifs (inter-entreprises), les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Toute commande sera validée par nos services dès sa réception.

LAMARCK INSTITUTE fait parvenir au client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle telle que prévue par la loi (articles 6353-3 à 6353-7 du Code du Travail). Le Client s'engage à nous retourner dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

Un certificat de réalisation ainsi que des feuilles d'émargement sont adressés au Client après chaque formation.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## Prise en charge

Si le Client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation et l'indiquer à la commande. Le Client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

En cas de prise en charge partielle du coût de formation, le reliquat sera facturé au Client.

Dans le cas où la société LAMARCK INSTITUTE ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au Client.

Dans le cas d'une absence totale ou partielle, les coûts de formation seront facturés au Client.

## Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse amagnan2b@lamarck-institute.com . En cas de désistement dans un délai inférieur à 10 jours ouvrés ou en cas d'absence totale ou partielle d'un stagiaire à la formation, le montant de la participation restera immédiatement exigible en totalité.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société LAMARCK INSTITUTE ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Les demandes de remplacement de stagiaires sont admises à tout moment sauf conditions spécifiques de travaux préparatoires à cette formation.

LAMARCK INSTITUTE se réserve le droit d'annuler un cours collectif si le nombre d'inscriptions est insuffisant, sans aucun dédommagement quel qu'il soit. Dans ce cas, les stagiaires sont prévenus dans la semaine précédent le cours et il leur sera proposé de reporter leur inscription dans une session ultérieure.

## Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société LAMARCK INSTITUTE sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société LAMARCK INSTITUTE s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du Client. Elle s'interdit de divulguer les données du Client, sauf en cas de contrainte légale.

### Informations nominatives

Conformément aux dispositions de la Loi du 20 juin 2018 et du règlement général sur la protection des données (RGPD) du 17 avril 2016, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les données nominatives qui le concerne qu'il peut exercer en contactant le siège social de LAMARCK INSTITUTE

LAMARCK INSTITUTE ne pourra en aucun cas être tenu comme responsable de quelque préjudice quelconque causé directement ou indirectement par ses prestations.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société LAMARCK INSTITUTE et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

Fait à Paris le 1/3/2021

Aymeric MAGNAN DE BELLEVUE

Directeur

**LAMARCK INSTITUTE**  
43 - 45 Avenue Kléber  
75115 Paris  
RCS 844 162 693 Paris